



Québec, le 13 septembre 2013

Monsieur François Lafond
Commissaire
Bureau d'Audience publique sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

OBJET : Projet de stabilisation des berges en bordure de route à l'Isle-aux-Coudres
Engagement du Ministère dans le cadre du processus de médiation

Monsieur le Commissaire,

Suite à la rencontre de médiation que nous avons eu le 11 septembre dernier avec les demandeurs d'audience publique relativement au projet cité en objet, le ministère des Transports renouvelle son engagement décrit dans l'étude d'impact, à l'effet que des accès piétons seront aménagés au sein des empiètements afin de faciliter l'accès à la plage.

De façon plus précise et comme entendu lors de la visite de terrain le 12 septembre dernier, trois accès seront aménagés sur le réseau routier sous la responsabilité du Ministère, soit :

- Un accès en pente douce (pente 3 dans 1) d'une largeur de 2,5 mètres au site dit le belvédère situé au chaînage 10+330 du chemin des Coudriers afin de permettre l'accès aux piétons et à un véhicule d'urgence.
- Un accès de type escalier (dalles de granite) au chaînage 11+070 du chemin des Coudriers.
- Un accès de type escalier (dalles de granite) à l'intersection du chemin de la Baleine et du chemin des Coudriers, soit au chaînage 0+020.

En espérant le tout conforme à nos discussions, veuillez agréer, Monsieur le Commissaire, mes salutations distinguées.

RICHARD RINGUETTE, ing.
Chef du Service des inventaires et du plan

c. c. M. Yves Bédard, Biologiste, M.Sc. – Service des inventaires et du plan